

CHEMINEMENT TYPE OBLIGATOIRE - ÉTUDIANTS ADMIS À L'HIVER

1^{ère} ANNÉE / SCIENCES BIOLOGIQUES

Baccalauréat (90 crédits)

Majeure (60 crédits)

Mineure (30 crédits)

COURS OBLIGATOIRES TRIMESTRE HIVER

BIO1153 3 cr. Biologie cellulaire
<i>Section A obligatoirement</i>
BIO1434 3 cr. Biodiversité 2
<i>Section A ou Section B ou Section C</i>
BIO1634 3 cr. Physiologie animale
<i>Section A201 ou Section A202 ou Section A203</i>
BIO2041 3 cr. Biostatistique
<i>Section A ou Section B ou Section C</i>
MCB1979 3 cr. Microbiologie générale
<i>Section A102 ou A105</i>

BIO1153 3 cr. Biologie cellulaire
<i>Section A obligatoirement</i>
BIO1203 3 cr. Introduction à la génétique
<i>Section A obligatoirement</i>
BIO1434 3 cr. Biodiversité 2
<i>Section A ou Section B ou Section C</i>
Cours à option ou au choix

BIO1153 3 cr. Biologie cellulaire
<i>Section A obligatoirement</i>
BIO1203 3 cr. Introduction à la génétique
<i>Section A obligatoirement</i>
Cours à option ou au choix

COURS OBLIGATOIRES TRIMESTRE AUTOMNE

BIO1001 1 cr. Méth. de recherche en biologie (TP)
<i>Section A ou Section B ou Section C</i>
BIO1203 3 cr. Introduction à la génétique
<i>Section A obligatoirement</i>
BIO1284 2 cr. Évolution
<i>Section A obligatoirement</i>
BIO1334 3 cr. Biodiversité 1
<i>Section A ou Section B ou Section C</i>
BIO1534 3 cr. Physiologie végétale
<i>Section A ou Section B ou Section C</i>
BIO1803 3 cr. Écologie environnement
<i>Section A obligatoirement</i>

BIO1284 2 cr. Évolution
<i>Section A obligatoirement</i>
BIO1334 3 cr. Biodiversité 1
<i>Section A ou Section B ou Section C</i>
BIO1803 3 cr. Écologie environnement
<i>Section A obligatoirement</i>
Cours à option ou au choix

BIO1284 2 cr. Évolution
<i>Section A obligatoirement</i>
BIO1803 3 cr. Écologie environnement
<i>Section A obligatoirement</i>
Cours à option ou au choix

Prenez note que les cours en ROUGE sont également offerts/disponibles au trimestre d'été pour ceux désirant alléger les trimestres de la première année, mais aucun autre cours à option, au choix ou hors-programme ne sera permis à l'inscription. Les cours OBLIGATOIRES sont priorités.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Lors de l'inscription à vos cours, vous devez sélectionner vos cours pour le trimestre d'AUTOMNE et celui d'HIVER. Les inscriptions pour les cours de l'ÉTÉ se font habituellement pendant le trimestre de l'HIVER mais vous en serez informé à votre courriel @umontreal.ca

Assurez-vous de consulter le règlement propre à votre programme d'études :

Baccalauréat en sciences biologiques (90 crédits) : <https://admission.umontreal.ca/programmes/baccalaureat-en-sciences-biologiques/reglements/>

Majeure en sciences biologiques (60 crédits) : <https://admission.umontreal.ca/programmes/majeure-en-sciences-biologiques/reglements/>

Mineure en sciences biologiques (30 crédits) : <https://admission.umontreal.ca/programmes/majeure-en-sciences-biologiques/reglements/>

Le département approuve l'inscription trimestrielle de l'étudiant. L'étudiant de 1^{re} année dont l'inscription n'est pas conforme à la prescription décrite à l'article 6.4 pourrait être contraint de modifier son choix de cours, ou voir son inscription annulée.

Des sections de cours sont réservées spécifiquement à la clientèle de Biologie. Veuillez ne pas choisir d'autres sections affichées sur votre Centre étudiant car vous pourriez y être désinscrit.

Les laboratoires (TP) suivi du Laius (LIS), sont souvent plusieurs groupes divisés sur différentes plages horaires dans la semaine, mais habituellement la théorie n'est qu'un seul et unique groupe. Le Laius est la partie explicative à la préparation du laboratoire.

Lors de l'inscription des cours avec laboratoires, vous devez absolument lier le groupe de la théorie ou de laboratoire choisi, selon l'horaire qui vous convient et selon la disponibilité des places Exemple : Section A lié avec A201, Section B lié avec B201, Section C lié avec C201

Exemple : Section A lié avec A101 + A201, Section B lié avec B101 + B201, Section C lié avec C101 + C201

Exemple : Section A201 lié avec A, Section A202 lié avec A, Section A203 lié avec A

Exemple : Section A102 lié avec A, Section A105 lié avec A

Pour ce qui concerne les autres cours que vous voyez affichés sur votre choix de cours dans votre Centre étudiant, ils seront à faire mais seulement à partir de 2^e et 3^e années de votre programme. Vous devez vous inscrire à seulement ceux indiqués dans la grille des cours ci-dessus.

Si vous avez des questions concernant l'inscription, vous pouvez consulter l'AIDE au Centre Étudiant: <https://registraire.umontreal.ca/etudes-et-services/inscription-choix-de-cours/> ou veuillez communiquer avec votre TGDE.